

LOGRON ■ Cinq semaines ont été nécessaires à la réfection du toit en tuiles, de la charpente et des gouttières

31/08/21

La toiture de l'église fait peau neuve

La municipalité s'est appuyée sur la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) pour rénover la toiture de l'église Saint-Martin.

Goël Trévien

goel.trevien@centrefrance.com

La vieille dame s'est refait une beauté. Les travaux de rénovation de la toiture de l'église Saint-Martin de Logron se sont achevés avec la couverture en tuiles plates de la sacristie. Le lifting sur une surface de 500 m² de cet édifice religieux datant de l'époque médiévale aura nécessité la présence quotidienne pendant un peu plus d'un mois, à raison de cinq jours par semaine, de quatre couvreurs de l'entreprise de Mickaël Crespeau, située à Dangeau.

Un taux de subvention de 72 %

Désormais, le lieu de culte affiche fièrement de belles couleurs estivales. « Il n'y a pas eu de travaux d'envergure comme ceux-là depuis plus d'un siècle, rappelle la première magistrate de la commune Marie-Laure Renvoizé, archives municipales à l'appui. Il y a eu quelques réparations suite à des orages, mais c'est tout. Il fallait le faire car il y avait des problèmes d'infiltration d'eau et d'humidité. »



RÉNOVATION. L'entreprise de Mickaël Crespeau a été retenue par la mairie pour effectuer les travaux. PHOTO GAEËL TRÉVIEN

Pour financer ces travaux, la municipalité logronaise a su saisir la balle au bond. Elle a bénéficié de l'augmentation de près d'un milliard d'euros de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL). Une mesure exceptionnelle prise par le Gouvernement au regard de la crise sanitaire, « afin d'accompagner un effort de relance rapide et massif des projets des communes ».

« Cela devait toucher la préservation du patrimoine. Pour nous, c'était limité puisqu'il ne pouvait s'agir que de l'église. On

a déposé notre dossier auprès de la préfecture et fait appel à des entreprises locales pour obtenir des devis », détaille Marie-Laure Renvoizé.

Dans le cadre de cette dotation de soutien à l'investissement local (DSIL), la commune de Logron a ainsi obtenu une subvention de 53.500 €, alors que le coût global des travaux se porte à 74.562 € HT. « Cela correspond à un taux de subvention de presque 72 %. La différence (un peu plus de 20.000 €, NDLR) restant à la charge de la mairie, précise Marie-Laure Renvoizé.

C'est un moindre mal pour le budget de la commune, car on n'a pas des finances élastiques », se félicite l'édile.

Mais avant de lancer les travaux, la municipalité aura dû faire face à différents aléas, qu'ils soient sanitaires ou météorologiques. « Il y a eu le confinement mais aussi les intempéries. Et puis, faire des travaux de charpente et de couverture en hiver, ce n'était pas possible. Les fournisseurs (de bois etc.) ont également imposé des délais parfois longs aux artisans en raison de la crise... »

Ce n'est donc qu'à la fin du mois de juin que l'entreprise de Mickaël Crespeau a pu entamer la réfection de la toiture de l'église Saint-Martin. Un chantier que le patron dangeotain a confié à son fils, Théo. « On n'a pas eu de difficultés particulières. On a démonté la partie usagée, les tuiles et les liteaux (baguettes de bois qui servent de support à la tuile, NDLR). Il a fallu redresser la charpente, qui a bougé avec le temps », énumère ce dernier.

Des gouttières en cuivre

Avant de poursuivre, quant au chantier : « On a installé un film sous-toiture HPV (Hautement Perméable à la Vapeur) respirant, avec un contre-liteau en bois pour la lame d'air. Nous avons également refait l'étanchéité en cuivre autour du clocher, qui est en ardoise, alors que la toiture de l'église, elle, est en tuile. On s'est aussi occupés de refaire les gouttières, elles aussi en cuivre. »

L'église Saint-Martin est désormais prête à accueillir à la rentrée ses fidèles en tenue de gala.

INFO PLUS

Recyclage. La commune de Logron s'inscrit dans une démarche écoresponsable. « On va récupérer les anciennes tuiles de la toiture de l'église Saint-Martin, annonce le maire Marie-Laure Renvoizé. On va les piler pour les mettre dans les parterres de fleurs de la commune. »